

Programme de rétablissement pour le smilax à feuilles rondes en Ontario

Ce document constitue le programme de rétablissement pour le smilax à feuilles rondes, une espèce en péril en Ontario. Le plan complet est disponible en anglais seulement.

La disponibilité

Cette publication hautement spécialisée « Recovery strategies prepared under the *Endangered Species Act, 2007* », n'est disponible qu'en anglais en vertu du Règlement 411/97 qui en exempte l'application de la Loi sur les services en français. Pour obtenir de l'aide en français, veuillez communiquer avec recovery.planning@ontario.ca.

Le programme de rétablissement complète est disponible en anglais.

Le résumé du programme de rétablissement (Ontario)

La *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (LEVD) exige du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs qu'il prépare des programmes de rétablissement pour toutes les espèces inscrites comme étant menacées ou en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril en Ontario (EEPEO). En vertu de la LEVD, un programme de rétablissement peut comprendre l'intégralité ou une partie d'un plan existant qui se rapporte à une espèce.

Le smilax à feuilles rondes (*Smilax rotundifolia*) est inscrit comme étant menacé sur la liste des EEPEO. La population de cette espèce présente dans les plaines des Grands Lacs est désignée comme étant menacée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Environnement et Changement climatique Canada a préparé le programme de rétablissement du smilax à feuilles rondes (*Smilax rotundifolia*) – population des plaines des Grands Lacs – au Canada en 2017 afin de répondre aux exigences énoncées dans la LEP. Ce programme de rétablissement est adopté en vertu de la LEVD. Avec les ajouts indiqués ci-dessous, le programme ci-joint répond à toutes les exigences énoncées dans la LEVD.

Des renseignements à jour sont fournis sur la répartition et l'abondance du smilax à feuilles rondes en Ontario, les caractéristiques biophysiques de son habitat et les menaces auxquelles on sait qu'il est exposé dans la province.

L'habitat essentiel, selon la définition fournie dans la LEP, est décrit dans une section du programme de rétablissement fédéral. La LEVD n'exige pas que le programme de rétablissement comprenne une désignation de l'habitat essentiel. Cependant, il est recommandé de tenir compte de la démarche utilisée pour caractériser l'habitat essentiel dans le programme de rétablissement fédéral, ainsi que de toute nouvelle donnée scientifique sur le smilax à feuilles rondes et son habitat, y compris l'information relative aux besoins en matière d'habitat ci-dessous, au moment de l'élaboration d'un règlement sur l'habitat en vertu de la LEVD.

Le résumé du programme de rétablissement (Canada)

Au Canada, le smilax à feuilles rondes (*Smilax rotundifolia*) est présent en Ontario (population des plaines des Grands Lacs) et dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (population de l'Atlantique). Le présent programme de rétablissement vise uniquement la population des plaines des Grands Lacs, qui est inscrite à la liste des espèces menacées en vertu de l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril (LEP) et de la Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition (LEVD) de l'Ontario. La population de l'Atlantique est inscrite comme non en péril à l'annexe 1 de la LEP. Selon NatureServe, l'espèce est vulnérable (N3) au Canada et en péril (S2) en Ontario, où elle est observée dans les comtés d'Essex et de Norfolk ainsi que dans la région de Niagara. En Ontario, il existe 16 populations locales existantes ou présumées existantes connues, et une population locale a disparu de la province.

Le smilax à feuilles rondes est une plante grimpante vivace et longévive; ses longues tiges sont munies de vrilles qui lui permettent de grimper aux arbres ou de former des enchevêtrements sur le sol. À la base, les tiges sont ligneuses; plus haut, elles sont armées de gros aiguillons. Les feuilles, ovales à cordées, sont alternes et présentent des nervures parallèles courbes. Le fruit est une baie que consomment les oiseaux et les mammifères, et il est dispersé par les excréments de ces derniers.

Le genre *Smilax* étant dioïque (les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées sur des plantes distinctes), des plantes mâles et des plantes femelles doivent donc être présentes pour qu'il y ait production de fruits. Actuellement, il semble qu'au moins quatre populations locales recensées en Ontario soient composées d'individus du même sexe. Les facteurs à l'origine de l'expression du sexe et les raisons pour lesquelles il existe un rapport des sexes biaisé ne sont pas connus. En Ontario, le smilax à feuilles rondes est observé dans le sous-étage et les milieux ouverts de la forêt carolinienne humide à détrempée. Ce type de forêt a été décrit comme correspondant à la forêt mixte à chênes et à érable rouge des basses terres ou à la forêt mixte à chênes.

Les principales menaces pesant sur le smilax à feuilles rondes sont notamment le développement résidentiel, industriel et commercial, l'exploitation forestière intensive et les modifications au régime hydrique. Elles peuvent être contrées par le biais de

mesures standards de planification de l'utilisation des terres, d'intendance et de protection de l'habitat. Bien que le niveau de risque que présentent les espèces envahissantes ne soit pas connu, il pourra, si nécessaire, être réduit par la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion (PEG).

Les objectifs en matière de population et de répartition sont les suivants : maintenir la répartition de l'espèce (y compris toute nouvelle population locale qui est découverte) et maintenir ou, lorsque cela est nécessaire et réalisable sur les plans technique et biologique, augmenter son abondance dans les 16 populations locales existantes ou présumées existantes. Les stratégies générales à adopter pour contrer les menaces qui pèsent sur la survie et le rétablissement du smilax à feuilles rondes sont présentées à la section Orientation stratégique pour le rétablissement (section 6.2).

L'habitat essentiel est désigné comme étant la zone boisée occupée par le smilax à feuilles rondes, incluant tout habitat boisé contigu entourant les individus de l'espèce. L'habitat essentiel désigné pour le smilax à feuilles rondes répond aux objectifs en matière de population et de répartition, et aucun calendrier des études n'est présenté. Un ou plusieurs plans d'action visant le smilax à feuilles rondes seront publiés d'ici 2024.